

FICHE REFLEXE

SIGNALEMENT IGUANE COMMUN

Lorsqu'un iguane à queue rayée est observé à la Désirade :

- 1 Prendre une PHOTO et un point GPS ou localisation précise, date et heure
- 2 CONTACTEZ immédiatement la GENDARMERIE : **0590 22 47 60**

Les services de gendarmerie transmettent le signalement à l'équipe chargée de l'animation du réseau de lutte (Association Titè – ONF)*

Le réseau organise les tournées de capture avec les personnes formées et habilitées.

Si l'IC est capturé

L'iguane vivant est retenu en cage jusqu'à son rapatriement en Guadeloupe.

Si la capture de l'IC est improbable (difficultés techniques)

La mise à mort de l'animal est envisagée avec toutes les précautions nécessaires. Le cadavre est rapatrié en Guadeloupe en vue d'analyses génétiques.

***Pour faire partie du réseau de lutte contre l'iguane commun à Désirade, contactez-nous au 0690 37 21 54 / asso.tite@gmail.com**